

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 8 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,75 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

Contexte

- Le 2 février 2022, la Province de l'Ontario a établi à 1,75 milliard de dollars le montant de la réémission de l'obligation verte de novembre 2029.
- Cette opération est la onzième émission d'obligations vertes de la province de l'Ontario et la deuxième émission d'obligations vertes de la province de l'Ontario en 2021-2022. Il s'agit aussi de la cinquième émission d'obligations vertes de la province dans le cadre du programme de titres de créance à moyen terme sur le marché intérieur.
- L'Ontario est l'émetteur le plus important et le plus constant sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens, ayant émis 12,5 milliards de dollars depuis son émission inaugurale en 2014.
- Huit projets ont été sélectionnés et devraient recevoir des fonds générés par la prochaine émission d'obligations vertes. Cela comprend six projets de Transports propres, un projet d'Efficacité et conservation énergétique et un projet de la catégorie Adaptation au climat et résilience.

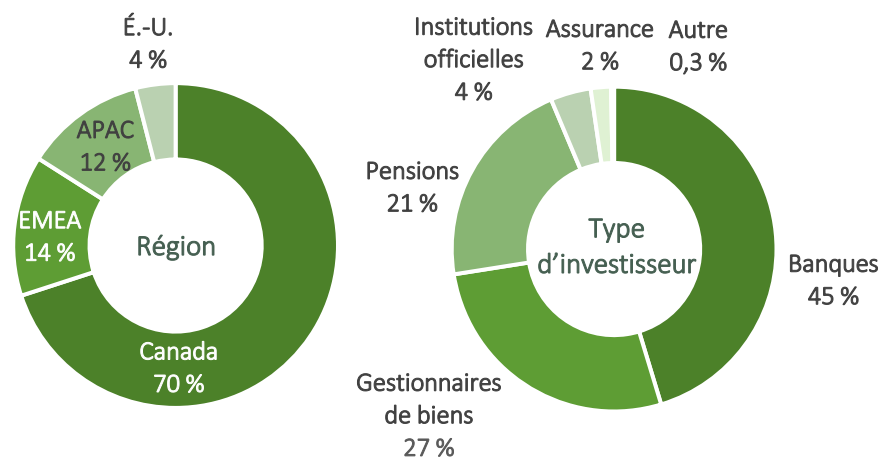
Points saillants de l'exécution

- Le mardi 1er février, le marché a été officiellement annoncé au prix initial prévu dans le contexte du marché, qui avoisinait +64,5 points de base.
- L'opération a suscité une forte demande des investisseurs, et le livre d'ordres s'accroît de plus de 2,5 milliards de dollars. Cette demande a permis d'établir le prix de l'émission légèrement supérieur à celui de la courbe de référence de l'Ontario, La valeur finale et l'écart ayant été fixés à 1,75 milliard de dollars et à +64,0 points de base.
- 58 investisseurs ont participé à l'opération, l'intérêt étant stimulé par les banques (45 %), les gestionnaires de biens (27 %), et les Pensions (21 %).
- Le gros de la demande dans la Région (74 %) était le fait d'investisseurs nord-américains, soulignant le nombre croissant de fonds nord-américains dotés de mandats et de besoins d'investissement durables. Les investisseurs qui ont un mandat vert ou sont signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI & PRB de l'ONU) ont représenté 75 % des ventes globales.

Résumé de l'opération

Émetteur :	Province de l'Ontario
Cotes de l'émetteur :	Aa3/A+/AA-/AAL (tous stables)
Valeur :	1,75 milliard de dollars canadiens
Coupon :	1,55 %
Date de déterm. du prix :	2 février 2022
Date de règlement :	4 février 2022
Date d'échéance :	1 ^{er} novembre 2029
Écart de prix réoffert :	+64,0 points de base de plus que le taux de 2,25 % du 1 ^{er} juin 2029
Prix réoffert :	94,985 \$
Teneurs de livres :	BMO Capital Markets, CIBC Capital Markets, Scotiabank, et TD Securities

Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 8 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,75 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le [Plan environnemental de l'Ontario](#)¹.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research – Oslo (CICERO), et il est compatible avec les principes des obligations vertes.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario énonce les types de projets qui peuvent être admissibles à des produits des obligations vertes et exclut les projets utilisant du combustible fossile et de l'énergie nucléaire. Catégories de projet admissibles :



Transports propres



Efficacité et conservation énergétique



Énergie et technologie propres



Gestion forestière, agricole et des terres



Adaptation au climat et résilience

Utilisation et gestion des produits

- Les produits des obligations vertes sont versés au Trésor de l'Ontario.
- Les produits sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.
- Le vérificateur général de l'Ontario effectue un audit d'attestation de la qualité pour vérifier les montants affectés aux projets sélectionnés et suivre l'utilisation des produits des obligations vertes. Cet audit doit avoir lieu dans l'année qui suit la date d'émission. Le plus récent audit a été effectué le 15 novembre 2021.

Projets admissibles pour la onzième émission d'obligations vertes de l'Ontario

Transports propres

Transport léger sur rail (TLR)
Eglinton Crosstown

Expansion de GO

TLR de Finch West

TLR de Hurontario

Ligne de métro Ontario

Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough

Efficacité et conservation énergétique

Centre de soins de santé West Park

Adaptation au climat et résilience

Protection des terrains portuaires de Toronto

Objectifs de développement durable des Nations Unies

- Les produits des obligations vertes de l'Ontario financent des catégories de projets qui correspondent aux sept des objectifs de développement durable des Nations Unies:



Taxonomie de l'UE

- L'Ontario verse des fonds aux projets d'obligations vertes qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés dans la taxonomie de l'UE, principalement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

¹ Les exemples de projets admissibles ont été étoffés en fonction du nouveau plan de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.